



Championnat DE FRANCE

Para Canoë Kayak Adapté



DU **01** OCTOBRE
AU **04** 2026

Au Quai des remparts

A Lisieux

Au Port et Base Nautique

A Caen

ENTREE GRATUITE

Soutenu
par
MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
Liberté
Égalité
Fraternité

**AGENCE
NATIONALE
DU SPORT**

Fédération Française
du Sport Adapté
Calvados

L'exutoire
Traiteur
VOTRE GOÛT DU BONHEUR

LISIEUX
NORMANDIE PLEIN CŒUR

**RÉGION
NORMANDIE**

CAEN
Normandie



Calvados
LE DÉPARTEMENT

**malakoff
humanis**

SOMMAIRE

1

LES MOTS D'ACCUEIL

2

BIENVENUE À CAEN

3

VENIR À CAEN

4

LE COMITÉ D'ORGANISATION LOCAL

5

**PROGRAMME PRÉVISIONNEL ET
INFORMATIONS GÉNÉRALES**

6

PRÉCISIONS TECHNIQUES

- Inscription
 - Fiche association, engagements et allergie
-

7

**DEMANDE DE DÉROGATION ET
FICHE RÉCAPITULATIVE**

8

PLAN D'ACCÈS

9

HÉBERGEMENTS

10

PARTENAIRES

Mots d'accueil



Amis sportifs, entraîneurs et accompagnateurs,

Le Comité Départemental Sport Adapté Calvados est heureux de vous accueillir pour le Championnat de France de Para Canoë-Kayak Adapté, qui se déroulera du 1er au 4 octobre 2026 à Caen et Lisieux.

Depuis sa création en 2011, le CDSA 14 poursuit son engagement afin de proposer des manifestations sportives de qualité, accessibles et fédératrices. Ce championnat sera le septième organisé par le Comité, avec toujours la même volonté : offrir aux sportifs, accompagnateurs et supporters un événement à la fois exigeant, convivial et porteur de belles rencontres humaines et sportives.

Nous vous souhaitons la bienvenue dans le Calvados pour quatre jours de compétition, de partage et de dépassement de soi autour du para canoë-kayak adapté. Les épreuves de vitesse et de fond se dérouleront à Caen, tandis que l'épreuve de slalom aura lieu à Lisieux, offrant aux participants des sites de pratique variés et adaptés aux différentes disciplines.

Au nom de tous les membres de l'organisation, nous remercions chaleureusement les villes de Caen et de Lisieux pour la mise à disposition de leurs infrastructures et pour leur accueil. Merci également au Département du Calvados, à la Région Normandie et à Caen la Mer pour leur soutien précieux. Nous adressons aussi toute notre gratitude à l'ensemble de nos partenaires pour leur confiance et leur engagement à nos côtés.

Enfin, un immense merci aux bénévoles mobilisés pour cet événement. Leur investissement, leur énergie et leur bonne humeur seront essentiels pour faire de ce championnat une véritable réussite.

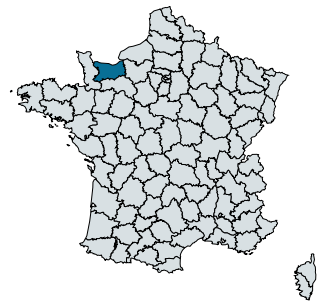
Bienvenue dans le Calvados, et que cette aventure sportive soit pour tous un grand moment de passion, de convivialité et d'émotions !



Olivier JACQUES
Président du COL

Bienvenue à Caen

Caen est une ville située dans le département du Calvados, en région Normandie. Préfecture du département, elle se trouve au cœur de l'agglomération caennaise et compte environ 108 000 habitants, faisant d'elle l'une des principales villes de Normandie. Connue pour son riche patrimoine historique, son dynamisme étudiant et ses infrastructures sportives et culturelles, Caen offre un cadre idéal pour accueillir de grands événements sportifs.



Caen est une ville à la fois historique et dynamique, qui a su se moderniser au fil des décennies tout en conservant un patrimoine remarquable. Reconnue pour son attractivité étudiante, son développement économique et sa richesse culturelle, elle se distingue également par son engagement en faveur du sport, de l'environnement et de la qualité de vie. Grâce à ses nombreuses infrastructures et à son cadre convivial, Caen est aujourd'hui une ville attractive et accueillante pour tous.

Caen bénéficie d'une situation géographique privilégiée et d'une excellente accessibilité. Reliée à Paris par l'autoroute A13 et desservie par un important réseau ferroviaire, la ville dispose également d'un réseau de transports en commun performant grâce au tramway et aux nombreuses lignes de bus du réseau Twisto. Ces infrastructures permettent de circuler facilement entre les différents quartiers de Caen ainsi que vers les communes voisines de l'agglomération.



Caen possède de nombreux sites emblématiques qui participent à son rayonnement historique et culturel, comme le Château de Caen, l'une des plus vastes enceintes médiévales d'Europe fondée par Guillaume le Conquérant, ou encore l'Abbaye aux Hommes et l'Abbaye aux Dames, véritables joyaux du patrimoine normand. La ville se distingue également par ses espaces verts, ses équipements culturels et son dynamisme événementiel tout au long de l'année.

Caen accorde une place importante aux espaces verts et aux mobilités douces. Traversée par l'Orne et le canal de Caen à la mer, la ville offre de nombreux espaces de promenade appréciés des habitants comme des visiteurs, avec un accès facilité vers le littoral normand.



Caen se distingue par son dynamisme, sa richesse associative et son équilibre entre patrimoine, modernité et espaces naturels. Ville étudiante et sportive, elle offre un cadre de vie attractif et convivial, au cœur de la Normandie.

Normandie est une terre de traditions et de gastronomie, reconnue pour la richesse de son terroir. Parmi ses spécialités emblématiques, le Camembert de Normandie, le cidre et le calvados occupent une place incontournable. Entre vergers, fromageries et savoir-faire artisanal, la région offre des saveurs authentiques qui reflètent pleinement l'art de vivre normand.



Venir à Caen



Bassin Base Nautique Municipale

941 Rue de la Chau. d'Algérie,
14120 Mondeville

Bassin Hérouville Caen Canoë Kayak

4 Quai François Mitterrand,
14000 Caen

Bassin Lexovives Kayak Club

13 Bd Pasteur,
14100 Lisieux



Y aller en voiture :

Bassin Base Nautique Municipale	Bassin Hérouville Caen Canoë Kayak	Bassin Lexovives Kayak Club
- Depuis Paris, rejoindre l'A13 en direction de Caen / Rouen. - Continuer sur l'A13 pendant environ 230 km jusqu'à l'agglomération caennaise. - À l'approche de Caen, suivre la direction Périphérique Est / Ouistreham / Mondeville. - Emprunter le périphérique de Caen puis prendre la sortie en direction de Mondeville / Presqu'île de Caen. - Rejoindre la Rue de la Chaussée d'Algérie, qui longe le canal de Caen à la Mer. - Continuer jusqu'au numéro 941, où se situe la base nautique Bertrand-Génard au bord du Nouveau Bassin.	- Depuis Paris, rejoindre l'A13 en direction de Caen / Rouen. - Continuer sur l'A13 jusqu'à l'entrée de l'agglomération caennaise. - Suivre ensuite la direction Caen Centre / Presqu'île / Port de plaisance. - Rejoindre le Quai François Mitterrand, situé le long du bassin Saint-Pierre et de la Presqu'île de Caen. - Continuer en direction de la Pointe Presqu'île jusqu'au numéro 4 Quai François Mitterrand.	- Depuis Paris, rejoindre l'A13 en direction de Caen / Rouen. - Continuer sur l'A13 puis emprunter l'A132 en direction de Deauville / Lisieux. - Rejoindre ensuite la D613 en direction de Lisieux. - À l'entrée de Lisieux, suivre les panneaux indiquant le centre-ville. - Rejoindre le Boulevard Pasteur, situé à proximité du centre et des quais de la Touques. - Continuer jusqu'au numéro 13 Boulevard Pasteur, où se trouve la base du club Lexovives.

Des pancartes FFSA seront disposées le long du trajet à partir de la sortie du périphérique.

Y aller en train :

- Train / TER : approximativement 2h à partir de la gare St-Lazare de Paris (+ les transports ensuite).



Y aller en avion :

- Aéroport Caen-Carpiquet



Le Comité d'Organisation Local

Président du COL
Mr Olivier JACQUES
Président du Comité Départemental
Sport Adapté Calvados

Fonction	Contact
Trésorier	MARGUERIE Thérèse
Secrétaire Générale	MAGDELAINE Elise
Commission Coordination / Logistique	JACQUES Camille
Commission Sportive	JACQUES Camille
Commission Médicale	
Commission Restauration	JACQUES Camille
Commission Partenariats / Hébergement	MAGDELAINE Elise
Commission Communication	MAGDELAINE Elise
Communication / Animation / Bénévoles	PEYRE Capucine
Commission Développement Durable	PEYRE Capucine
Référents Sportif Fédéral de la Commission Sportive Nationale para canoë-kayak adapté	Frédéric REVERT – frederic.revert@adapte27.fr Yannick LE GUELLEC – yleguellec1@yahoo.fr



COL France Para Canoë-kayak Adapté 2026

CDSA 14 - JACQUES Olivier
5 rue Guyon de Guercheville
14200 Hérouville-Saint-Clair
02 79 64 20 40 - contact.cdsa14@gmail.com

Le Programme Prévisionnel

L'ensemble de la compétition sportive se déroulera sur les sites suivants :
**Bassin Base Nautique Municipale, Bassin Hérouville Caen Canoë Kayak et
Bassin Lexovives Kayak Club.**

**MAIS des déplacements seront nécessaires pour se rendre sur les lieux
de restauration et d'hébergement.**

Jeudi 01 Octobre :

13h30 - 17h30	Accueil des délégations
A partir de 17h45	Cérémonie d'ouverture
18h30	Réunion des entraîneurs
A partir de 19h30	Repas

Vendredi 02 Octobre :

09h00 - 12h00	Epreuve de vitesse au bassin du port de Caen
A partir de 11h30	Repas
14h00 - 18h00	Suite de l'épreuve de vitesse
18h00	Podiums de l'épreuve de vitesse
A partir de 19h45	Repas

Samedi 03 Octobre :

A partir de 10h00	Epreuve de slalom au Bassin de Lisieux
Repas du midi	Repas près du site de compétition à Lisieux (Salle Mosaic)
Fin de la compétition	Podium de l'épreuve de slalom
A partir de 19h45	Repas de gala

Dimanche 04 Octobre :

09h00 - 11h30	Epreuve de fond au bassin de la base nautique municipale de Caen
11h30 - 12h30	Podium de l'épreuve de fond et cérémonie de clôture
A partir de 11h00	Remise des paniers repas
14h00	Fin du championnat

Ce programme est prévisionnel et est susceptible d'être légèrement modifié.

Les Informations Générales



Retour des inscriptions au plus tard le vendredi 7 septembre 2026.



1. Accueil des délégations :

L'accueil se fera le :

Jeudi 01 Octobre 2026 de 13h30 à 17h30

La salle est en attente de validation.
Nous vous la communiquerons en amont.



- Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.
- A cette occasion, il sera remis à l'ensemble des délégations des documents relatifs aux épreuves, à la restauration et les cadeaux de bienvenue.
- Une vérification des licences sera faite à partir des listes d'inscriptions.



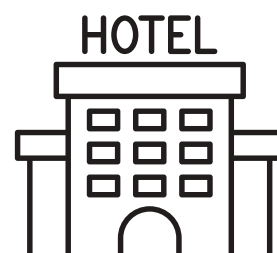
Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront automatiquement présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique du canoë-kayak en compétition.

Le jour de l'arrivée, les délégations (sportifs et accompagnateurs) s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le Comité d'Organisation Local. Les sportifs s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

2. Hébergements :

Une liste d'hôtels est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation.

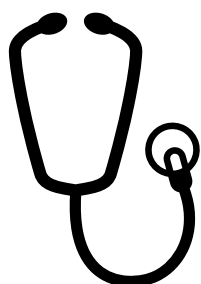
Nous sommes également en contact avec le camping Riva Bella de Ouistreham et attendons un retour pour des tarifs de groupe. Nous vous les transmettrons dès réception des informations.



3. Restauration :

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente. Les horaires dans le tableau ci-dessous sont à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés.

Restauration	Date	Horaires
Repas du ...	Jeudi 01 Octobre SOIR	A partir de 19h30
Repas du ...	Vendredi 02 Octobre MIDI	De 11h30 à 13h30
Repas du ...	Vendredi 02 Octobre SOIR	A partir de 19h45
Repas du ...	Samedi 03 Octobre MIDI	De 11h30 à 13h30
Soirée de gala	Samedi 03 Octobre SOIR	De 19h45 à 23h30
Panier repas	Dimanche 04 Octobre MIDI	A partir de 11h00



4. Equipe Médicale :

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition. Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des ordonnances des traitements en cours des sportifs.

5. Transport :

Les organisateurs ne s'assureront d'aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.



Les Précisions techniques

La réglementation FFSA et les modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement concernant le para canoë-kayak adapté est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.sportadapte.fr> dans la rubrique « Pratiquer – Formes de pratique – La compétition en Sport Adapté » et sur l'espace membres.

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président de la FFSA sur le championnat
- Un représentant des arbitres
- Un membre de la CSN de para canoe-kayak adapté

1. Modalités d'inscription

Depuis la saison 2024/2025, un club ne pourra s'inscrire à un championnat de France que s'il est à jour de ses cotisations (affiliation, licences).

Le championnat de France Para Canoë-Kayak Adapté relève du règlement Canoë Kayak FFSA.

Peuvent participer au championnat de France Para Canoë-Kayak Adapté FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2026-2027 avec mention de la classe.

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition. Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant ou Bénévole FFSA. Son numéro est à renseigner sur les fiches d'engagement.

Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. De plus, seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- Date et résultats du championnat qualificatif
- Justificatif de participation à une rencontre qualitative

Les résultats officiels de la compétition qualitative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription.

Le cas échéant, une demande de dérogation peut être faite (voir p24 du dossier).

Le référent championnat de France de la CSN Para Canoë-Kayak Adapté FFSA en charge de la partie informatique – Frédéric REVERT frederic.revert@adapte27.fr – doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard le **Vendredi 7 Septembre 2026**.
Au-delà de cette date le comité d'organisation local n'acceptera aucune inscription

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement des frais d'inscription. La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

3. Désistement :

Aucun remboursement ne sera effectué après le **Vendredi 7 Septembre 2026**, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

4. Réunion technique :

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN Para Canoë-Kayak Adapté – Frédéric REVERT – et la Commission Sportive Nationale – est programmée le :

Jeudi 01 Octobre 2026 – 18h30

La salle est en attente de validation.
Nous vous la communiquerons en amont.

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez adresser vos questions préalablement à frederic.revert@adapte27.fr .

5. Catégories d'âge :

Catégorie	Jeunes (-16 ans)	U21 (-21ans)	Adultes (- de 40 ans)	Vétérans (40 ans et +)
Saison 2026- 2027	Né en 2011 et après	Né entre 2006 et 2010	Né entre 1987 et 2005	Né en 1986 et avant

6. Compétition et zones d'échauffement :

Des zones d'échauffement seront mises à disposition des participants sur les différents sites de compétition afin de leur permettre de se préparer dans les meilleures conditions avant les épreuves.

7. Equipements sportifs :

Aucun bateau ne pourra être mis à disposition par l'organisation lors du championnat. Chaque participant devra donc apporter son propre matériel pour les épreuves.

8. Nouvelle classification DE :

Pour permettre une confrontation plus équitable entre les sportifs avec ou sans déficience intellectuelle, la classe DE sera prise en compte à partir du 15 septembre 2025.

Rappel des définitions des 4 classes :

AB	BC
Le sportif de la classe AB a 3 à 4 domaines de compétences largement déficitaires. Au regard des items des différents domaines, nous pouvons donc faire l'hypothèse que ce sportif, ancré dans le concret et le visible, est a minima capable de faire des choix simples, se situer dans un espace connu, d'être dans un groupe sans forcément y interagir, d'utiliser des outils simples. <i>Si non, alors la question de l'intérêt de la compétition pour ces sportifs se pose : pratique de loisir, activités motrices... ?</i>	Le sportif de la classe a 2 à 3 domaines de compétence impactés. Au regard des items des différents domaines, nous pouvons donc faire l'hypothèse que ce sportif, sait situer son corps dans un espace connu, ancré dans le réel, est capable a minima de s'orienter, d'interagir dans des relations privilégiées, d'élaborer des stratégies simples d'action
CD	DE
Le sportif de la classe CD a au moins 2 domaines de compétence faiblement impactés. Au regard des items des différents domaines, nous pouvons donc faire l'hypothèse que ce sportif est capable a minima de comprendre, de sélectionner et d'utiliser des informations pertinentes, de tenir un rôle dans un groupe. Il peut également d'élaborer des stratégies d'action de complexité moyenne.	Le sportif de la classe DE a au moins 2 domaines de compétences faiblement impactés. Au regard des items des différents domaines et du questionnaire complémentaire, nous pouvons donc faire l'hypothèse que ce sportif est capable de répondre aux attendus de la classe CD. Il peut, en plus, élaborer des stratégies complexes et faire preuve d'abstraction, de capacité de résolution de problème. Il est en capacité de création et d'innovation.



9. Repas spécifiques et contraintes alimentaires

Pour des raisons d'organisation et de respect des besoins de chacun, merci de préciser toute demande de repas spécifique lors de l'inscription au moment du Google Form. Cela inclut notamment les régimes sans porc, les allergies alimentaires, les intolérances ou toute autre contrainte particulière. Ces informations nous permettront d'assurer une restauration adaptée et sécurisée pour l'ensemble des participants.



FICHE ASSOCIATION

A renvoyer au COL avant le 7 Septembre 2026. A NOUS RETOURNER AVEC LES FICHES D'ENGAGEMENT
 5 Rue Guyon de Guercheville, 14200 Hérouville-Saint-Clair – 02 79 64 20 40, contact.cdsa14@gmail.com

Précision	Prix/Pers	Nombre	Montant
Formule 1 -- Sportif Inscription au championnat avec forfait toute restauration	115€		
Formule 2 -- Sportif Inscription au championnat avec seulement restauration à la soirée de gala	80€		
Formule 3 -- Sportif Inscription au championnat sans forfait restauration	45€		
Formule 1 -- Encadrant Inscription au championnat avec forfait toute restauration	95€		
Formule 2 -- Encadrant Inscription au championnat avec seulement restauration à la soirée de gala	60€		
Formule 3 -- Encadrant Inscription au championnat sans forfait restauration	25€		
Total	/	/	

Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Par virement bancaire ou chèque bancaire ou postal à l'ordre du Comité Départemental Sport Adapté du Calvados (CDSA 14).

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE - IBAN				
	Banque	Guichet	Numéro de compte	Clé
RIB FRANCE	16606	05516	84895866376	72
IBAN ETRANGER	FR76 1660 6055 1684 8958 6637 672			BIC AGRIFRPP866
Domiciliation	Nom et adresse du titulaire			
CAEN F.COUVRECHÉF(05516)	ASSOC. COMITE DEPARTEMENTAL SPORT ADAPTE CALVADOS 5 RUE GUYON DE GUERCHEVILLE MAISON DEPARTEMENTALE DES SPORTS 14200 HEROUVILLE ST CLAIR			
Tél : 0231562375				

ALLERGIE ALIMENTAIRE

A renvoyer au COL avant le 07 Septembre 2026. A NOUS RETOURNER AVEC LES FICHES D'ENGAGEMENT

5 Rue Guyon de Guercheville, 14200 Hérouville-Saint-Clair – 02 79 64 20 40, contact.cdsa14@gmail.com

MERCI DE NOUS RETOURNER CETTE FICHE LORS DE VOTRE INSCRIPTION.

Si vous ne nous renvoyez pas cette fiche, nous ne pourrons pas répondre à vos besoins et vous serez considéré comme une personne ou un groupe sans allergie alimentaire.

Nom du sportif ou de l'accompagnateur avec une allergie ou intolérance alimentaire	Préciser l'allergie ou l'intolérance alimentaire

Fiche engagement MONO AB

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

À renvoyer au COL avant le Vendredi 7 Septembre 2026

5 Rue Guyon de Guercheville, 14200 Hérouville-Saint-Clair

02 79 64 20 40, contact.cdsa14@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable <u>délégation</u> (obligatoire pour être sur les terrains) :	
Tel. :	

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Epreuves				Date et lieu qualification
						Vitesse 100m	Fond 500m	Slalom		
								N1	N2	
Sportif 1			.../...../.....							
Sportif 2			.../...../.....							
Sportif 3			.../...../.....							
Sportif 4			.../...../.....							
Sportif 5			.../...../.....							

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 24 Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale. Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition de/du para CK adapté.

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

Signature du président :

Visa du comité départemental

Signature du président :

Visa de la ligue régionale

Fiche engagement MONO BC

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

À renvoyer au COL avant le Vendredi 7 Septembre 2026

5 Rue Guyon de Guercheville, 14200 Hérouville-Saint-Clair

02 79 64 20 40, contact.cdsa14@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable <u>délégation</u> (obligatoire pour être sur les terrains) :	
Tel. :	

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Epreuves				Date et lieu qualification
						Vitesse 200m	Fond 1000m	Slalom		
								N1	N2	
Sportif 1			.../...../.....							
Sportif 2			.../...../.....							
Sportif 3			.../...../.....							
Sportif 4			.../...../.....							
Sportif 5			.../...../.....							

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 24 Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale. Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition de/du para CK adapté.

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

Signature du président :

Visa du comité départemental

Signature du président :

Visa de la ligue régionale

Fiche engagement Equipage BC

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

À renvoyer au COL avant le Vendredi 7 Septembre 2026

5 Rue Guyon de Guercheville, 14200 Hérouville-Saint-Clair

02 79 64 20 40, contact.cdsa14@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable <u>délégation</u> (obligatoire pour être sur les terrains) :	
Tel. :	

		N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Epreuves				Date et lieu qualification
							Vitesse 200m	Fond 1000m	Slalom		
									N1	N2	
Equipe 1	Sportif 1			.../.../...							
	Sportif 2			.../.../...							
Equipe 2	Sportif 3			.../.../...							
	Sportif 4			.../.../...							
Equipe 3	Sportif 5			.../.../...							
	Sportif 6			.../.../...							

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 24 Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale. Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition de/du para CK adapté.

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

Signature du président :

Visa du comité départemental

Signature du président :

Visa de la ligue régionale

Fiche engagement MONO CD

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

À renvoyer au COL avant le Vendredi 7 Septembre 2026

5 Rue Guyon de Guercheville, 14200 Hérouville-Saint-Clair

02 79 64 20 40, contact.cdsa14@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable <u>délégation</u> (obligatoire pour être sur les terrains) :	
Tel. :	

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Epreuves				Date et lieu qualification
						Vitesse 200m	Fond 1000m	Slalom		
								N1	N2	
Sportif 1			.../...../.....							
Sportif 2			.../...../.....							
Sportif 3			.../...../.....							
Sportif 4			.../...../.....							
Sportif 5			.../...../.....							

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 24 Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale. Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition de/du para CK adapté.

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

Signature du président :

Visa du comité départemental

Signature du président :

Visa de la ligue régionale

Fiche engagement Equipage CD

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

À renvoyer au COL avant le Vendredi 7 Septembre 2026

5 Rue Guyon de Guercheville, 14200 Hérouville-Saint-Clair

02 79 64 20 40, contact.cdsa14@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable <u>délégation</u> (obligatoire pour être sur les terrains) :	
Tel. :	

		N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Epreuves				Date et lieu qualification
							Vitesse 200m	Fond 1000m	Slalom		
									N1	N2	
Equipe 1	Sportif 1			.../.../...							
	Sportif 2			.../.../...							
Equipe 2	Sportif 3			.../.../...							
	Sportif 4			.../.../...							
Equipe 3	Sportif 5			.../.../...							
	Sportif 6			.../.../...							

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 24 Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale. Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition de/du para CK adapté.

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

Signature du président :

Visa du comité départemental

Signature du président :

Visa de la ligue régionale

Fiche engagement MONO DE

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

À renvoyer au COL avant le Vendredi 7 Septembre 2026

5 Rue Guyon de Guercheville, 14200 Hérouville-Saint-Clair

02 79 64 20 40, contact.cdsa14@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable <u>délégation</u> (obligatoire pour être sur les terrains) :	
Tel. :	

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Epreuves				Date et lieu qualification
						Vitesse 200m	Fond 1000m	Slalom		
								N1	N2	
Sportif 1			.../...../.....							
Sportif 2			.../...../.....							
Sportif 3			.../...../.....							
Sportif 4			.../...../.....							
Sportif 5			.../...../.....							

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 24 Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale. Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition de/du para CK adapté.

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

Signature du président :

Visa du comité départemental

Signature du président :

Visa de la ligue régionale

Fiche engagement Equipage DE

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

À renvoyer au COL avant le Vendredi 7 Septembre 2026

5 Rue Guyon de Guercheville, 14200 Hérouville-Saint-Clair

02 79 64 20 40, contact.cdsa14@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable <u>délégation</u> (obligatoire pour être sur les terrains) :	
Tel. :	

		N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Epreuves				Date et lieu qualification
							Vitesse 200m	Fond 1000m	Slalom		
									N1	N2	
Equipe 1	Sportif 1			.../.../...							
	Sportif 2			.../.../...							
Equipe 2	Sportif 3			.../.../...							
	Sportif 4			.../.../...							
Equipe 3	Sportif 5			.../.../...							
	Sportif 6			.../.../...							

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 24 Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale. Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition de/du para CK adapté.

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

Signature du président :

Visa du comité départemental

Signature du président :

Visa de la ligue régionale

Demande de dérogation individuelle

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale qui la transfèrera à la CSN de la discipline à Frédéric REVERT frederic.revert@adapte.fr .

Je soussigné(e) M./Mme.....
représentant de l'association demande dérogation pour que M./Mme
..... participe au championnat de France de Para
Canoë Kayak Adapté pour le motif suivant :

- ☐ Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (*merci de nous fournir le certificat médical daté et signé par le médecin*)
- ☐ Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- ☐ Autre motif.....

Visa et signature du responsable association	Visa et signature du président de la ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur :

- ☐ Favorable
- ☐ Réservé
- ☐ Défavorable

Commentaires :

Avis définitif de la CSN :

- ☐ Favorable
- ☐ Réservé
- ☐ Défavorable

Commentaires :

Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

Olivier JACQUES – COL France para Canoë-Kayak adapté
5 rue Guyon de Guercheville, 14200 Hérouville-Saint-Clair
02 79 64 20 40 – contact.cdca14@gmail

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :
Cochez les cases pour ne rien oublier !

Pour le Vendredi 7 Septembre 2026 :

- ☐ La fiche association et fiche allergie alimentaire.
- ☐ La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque ou virement)
- ☐ La/Les fiche(s) d'engagement
- ☐ La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par la CSN)

À avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition) :

- ☐ Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- ☐ La licence compétitive en cours de validité
- ☐ **Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- ☐ **Ordonnance pour les traitements en cours**

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

Liste des hébergements

Brit hôtel Caen Hérouville



717 Av. du Gén de Gaulle, 14200
Hérouville-Saint-Clair



02 31 47 40 00



caen-epopea@brithotel.fr

Distance et temps de trajet

4,8 km
8 minutes

40€ la chambre par personne et par nuit

- Petit déjeuner inclus

Une seule chambre triple dans l'hôtel avec les tarifs suivants :

- 40€ pour deux personnes
- 28€ pour la troisième

Taxe de séjour : 1,65€

Ibis Caen Porte D'Angleterre



Bd du Grand Parc, 14200
Hérouville-Saint-Clair



02 31 95 60 00
02 31 06 08 43



h0605@accor.com

Distance et temps de trajet

3,7 km
8 minutes

65€ la chambre pour une ou deux personnes la nuit

15€ buffet à volonté – le petit déjeuner
1,65€ de taxe de séjour

Hôtel Restaurant Carline



11 Rue Professeur Joseph
Rousselot, 14000 Caen



02 31 95 87 00



contact@carlinecaen.com

Distance et temps de trajet

5,4 km
9 minutes

- 80€ par nuit, formule chambre double ou twin, petit déjeuner inclus pour 2 personnes.
- 69€ par nuit, formule chambre single, petit déjeuner inclus pour 1 personne.
- 120€ par nuit, formule chambre single, petit déjeuner inclus pour 3 personnes.
- 1.65 € par nuit et par personne majeure pour la taxe de séjour.

IBIS Budget Hérouville



Boulevard Du Bois, Imp. des Ormes,
14200 Hérouville-Saint-Clair



02 31 46 16 96



h2574@accor.com

Distance et temps de trajet

5 km
8 minutes

- Tarif sportif : 50€/nuit/chambre → 9,5€ le petit déjeuner
- taxe de séjour : 90 centimes
- taxe départementale : 9 centimes

Chambres disponibles :

- 15 Chambres standards (3 couchages)
- 4 Chambres twin : 2 lits séparés
- 2 Chambres familiales (un peu plus cher) pour 5 à 6 personnes.

Liste des hébergements

Hôtel Kyriad Caen Nord



2 Impasse Des Ormes, Bd du Bois Parc
Tertiaire, 14200 Hérouville-Saint-Clair



02 31 95 29 24



caen.herouville@kyriad.fr

Distance et temps de trajet

3 km
6 minutes

Tarif fixe par chambre :

- Chambre 1 personne avec petit-déjeuner : 65€
- Chambre 2 personnes avec petit-déjeuner : 77€
- Chambre 1 personne sans petit-déjeuner : 53€
- Chambre 2 personnes sans petit-déjeuner : 53€
- Taxe de séjour : 1.65€ en supplément par personne.

The People Caen



15 Av. Victor Hugo, 14000 Caen



02 61 53 69 40



groupes@bhcreation.net

Distance et temps de trajet

900m
2 minutes

Chambres familiales à partir de 135 € par nuit. (1 grand lit/ 2 lits twin et 2 lits superposés)

Chambres doubles/ twin à partir de 85 € par nuit

Petit déjeuner : 10,50 €

Taxe de séjour : 0,88 €

Hotel Premiere Classe Caen Nord - Mémorial



28 Rue Martin Luther King,
14280 Saint-Contest



02 31 53 09 03



caen.memorial@premiereclasse.fr

Distance et temps de trajet

4,6 km
10 minutes

Tarif de chambre : 65€

- **Petit déjeuner : 6.50€ servi à volonté sous forme de buffet.**

Chambres :

- **1 personne**
- **2 personnes**
- **3 personnes**

Hôtel Première Classe Caen Est Mondeville



ZONE DE L'ETOILE RN 13 Centre
Commercial Mondeville 2, 13 Rue
Aristide Boucicaut, 14120 Mondeville



02 31 84 70 11



caen.mondeville@premiereclasse.fr

Distance et temps de trajet

8,5 km
11 minutes

- 53€ la nuitée (chambre double, twin ou triple)
- 6.90€ le pdj par personne
- 0.88€ la taxe de séjour par personne

Les chambres :

- 14 chambres triples (3 lits individuels)
- 20 chambres twins (2 lits individuels)
- 20 chambres double (1 grand lit)

Partenaires actuels

Soutenu
par



MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

Liberté
Égalité
Fraternité



CONTACT :



Camille JACQUES

Conseillère Technique Fédérales
FFSA au Comité Départemental Sport
Calvados (CDSA 14)

07 82 99 36 22

camille.jacques@sportadapte.fr

Elise MAGDELAINE

Alternante en événementiel sportif et en
communication au Comité Départemental
Sport Calvados (CDSA 14)

02 79 64 20 40

contact.cd14@gmail.com